

# COMMUNE DE LANDEAN : COMPLEXE DES ESSARTS

A compter du 1 janvier 2023

Les tarifs peuvent évoluer.

SALLE MÉLUSINE Capacité 250 places	LANDEAN		EXTÉRIEUR	
	Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Location 1 repas (midi ou soir)	140€	140€ *	200€	
Location 2 repas (journée)	180€	180€ *	250€	
Location avec retour	50€	50€ *	80€	
Location (activité culturelle, patrimoine...)	GRATUIT		150€	
Chauffage (octobre à mars)	60€		80€	
Cuisine	40€		80€	
Bal	150€		250€	
Vin d'honneur : commémoration, sépulture	GRATUIT		50€	
Sonorisation/ Vidéoprojecteur + écran	50€		50€	
<b>Caution sonorisation</b>	<b>2000€</b>		<b>2000€</b>	
<b>Caution vidéoprojecteur + écran</b>	<b>500€</b>		<b>500€</b>	
<b>Caution salle</b>	<b>500€</b>		<b>500€</b>	
<b>MONTANT TOTAL</b>				

**La salle Mélusine est gratuite pour les Classes, le 3<sup>ème</sup> samedi de septembre de chaque année.**

**\* La gratuité : une fois par an pour toutes les associations de Landéan.**

SALLE DES LUTINS Capacité 48 places	LANDEAN		EXTÉRIEUR	
	Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Location avec cuisine	40€	40€ *	100€	
Chauffage (octobre à mars)	20€		30€	
Location avec retour	GRATUIT		50€	
Location sans cuisine pour réunion	GRATUIT		50€	
Vin d'honneur : commémoration, sépulture	GRATUIT		50€	
<b>Caution</b>	<b>200€</b>		<b>200€</b>	
<b>MONTANT TOTAL</b>				

**Vaisselle, tables et chaises sont incluses dans les tarifs de location.**

### A charge du locataire :

- Rangement du mobilier propre,
- Balayage de la salle (parquet) et lavage de tous les sols carrelés,
- **Le sol de la salle Mélusine ne doit jamais être lavé à l'eau.**
- Nettoyage du bar, de la cuisine (à l'exception du four mixte),
- Nettoyage des toilettes,
- Ramassage des gobelets, bouteilles, mégots et autres déchets à l'extérieur de la salle.

Respecter le sommeil des riverains pendant et à la fin de la manifestation en fermant les portes des salles à partir de 22h. Toute utilisation des salles se termine au plus tard à 2h du matin et **aucune possibilité de dormir sur place.**

L'organisateur a bien pris connaissance de l'interdiction de fumer et s'engage à la faire respecter.